

LE RESTAURANT

Dans une ambiance conviviale, on vous propose un choix de plats traditionnels :

Soupe de légumes
Assiette apéro
Quiches du jour
Omelettes
Planche du Guide
Crêpes
Moelleux du refuge
Tarte aux myrtilles

Payement uniquement en espèces, pas de carte bleue, pas de chèques et pas d'eau potable.

LA BUVETTE

Ouverture de juillet à août 2023, de 9h30 à 16h30.

La buvette vous propose à emporter :

Boissons chaudes
Boissons fraîches
Hot Dog
Crêpes
Tartes

Payement uniquement en espèces, pas de carte bleue, pas de chèques et pas d'eau potable.

LES DORTOIRS

Merci de retrouver toutes les infos sur notre site :
www.refuge-lac-blanc.fr

ITINERAIRES

Par le col des Montets

Temps : 2h45 - Dénivelé : 970m

Par Trè-le-Champs

Temps : 2h45 - Dénivelé : 990m

Par les Praz

Temps : 4h - Dénivelé : 1560m

Traversée Planpraz / Flégère

Temps : 3h - Dénivelé : 300m

INFORMATIONS

Office de Tourisme de Chamonix-Mont-Blanc

www.chamonix.com

Office de Haute Montagne

www.chamoniarde.com

Compagnie du Mont-Blanc

www.compagniedumontblanc.fr



©mont-studio chamonix - photos : florence swihartz - octobre 2022 - ne pas jeter sur la voie publique



40 couchages

Ouvert de juin à septembre

+33 (0)7 67 56 74 14

contact@refuge-lac-blanc.fr

www.refuge-lac-blanc.fr



L'HISTOIRE DU REFUGE

1938, Marius Mouchet d'Argentière commence la construction du refuge du Lac Blanc qui se termine après la deuxième Guerre Mondiale.

En janvier 1986, le premier étage du bâtiment est emporté par une avalanche venant du col du Belvédère. La reconstruction commencera en 1988 hors zone avalancheuse.

L'été 1991 voit l'ouverture au public du premier bâtiment permettant le couchage de 30 personnes, l'annexe est inaugurée en 2005.

En 2014, une collaboration entre la mairie de Chamonix, EDF et le gardien permet l'installation d'une pico-centrale (petite centrale hydro-électrique) permettant d'utiliser **l'eau du lac comme ressource d'énergie renouvelable dans la limite de l'eau disponible**.

Marion devient gardienne du refuge en **2019**.

En 2020, la Réserve des Aiguilles Rouges, la mairie de Chamonix et les propriétaires permettent la création d'une «**Zone Lac Blanc**» pour renforcer la protection de ce lieu magique.

UN REFUGE...

C'EST QUOI ?

Un **refuge** est un établissement d'hébergement, gardé ou non, situé en **altitude**, dans un site **isolé**, recevant du public.

Cette notion d'isolement se caractérise par l'absence d'accès par voie carrossable et par **l'inaccessibilité du lieu, pendant au moins une partie de l'année**.

La vocation d'un refuge est d'offrir
« **un hébergement à caractère collectif à des personnes de passage** ».

Décret 2007-407 du 23 mars 2007 relatif aux refuges.



SAVOIR VIVRE EN REFUGE

Des petits gestes pour apprécier la vie en refuge et soulager le travail de l'équipe

AVANT DE PARTIR

- Je me renseigne sur internet sur l'accès et l'ouverture du refuge, l'accueil des enfants et des animaux domestiques...
- Je **contacte le gardien à l'avance pour réserver mon séjour** (en laissant mon numéro de portable). Je me renseigne sur les conditions d'itinéraire et de météo. Je prévois si je ne viens pas.
- Prévoyez dans votre sac : lunettes de soleil, chapeau, crème solaire, vêtement de pluie et vêtement chaud, des espèces : **nous ne prenons pas la carte bleue**, de l'eau **nous n'avons pas l'eau potable, nous ne pouvons pas remplir vos gourdes et un sac plastique pour redescendre vos déchets**.

DANS LE REFUGE

À mon arrivée, je me présente à la gardienne.

- Je me déchausse en entrant et range mes affaires.
- Pour profiter pleinement des lieux, j'éteins mon portable (je ne suis pas certain de pouvoir le recharger). Le téléphone du refuge n'est pas à usage public.
- Pour le bien-être de tous, le refuge est un espace non-fumeur.
- Je débarrasse la table et je participe au nettoyage et au rangement. Je plie et range systématiquement mon couchage. **Le check-in est à 17h.**
- Pique-nique sur la terrasse interdits.

